

Le Kenya et le Burundi signent plusieurs accords de coopération

PANA, 04/04/2009 Nairobi, Kenya - Le président Mwai Kibaki du Kenya et son homologue du Burundi, Pierre Nkurunziza, qui a achevé vendredi une visite officielle de trois jours au Kenya, ont signé deux protocoles de promotion et de protection des investissements et des services de santé entre leurs deux pays. Le protocole relatif à la protection des investissements, signé par le vice-Premier ministre et ministre des Finances, M. Uhuru Kenyatta, et son homologue burundais, Astère Girukwigomba, a pour but de promouvoir et de stimuler la circulation des capitaux et des technologies entre les deux pays.

Selon le protocole, le Kenya et le Burundi vont fournir une assistance mutuelle nécessaire y compris l'accord de permis de travail aux ressortissants des deux pays impliqués dans les activités liées à ces investissements. L'accord encourage l'utilisation de ressources humaines et matérielles locales pour la promotion de l'investissement et permet le rapatriement des bénéfices réalisés. Le protocole sur les services de santé, signé par le ministre des Affaires Étrangères Moses Wetangula et son homologue burundais en charge de la Santé, le Dr Emmanuel Gikoro, va faciliter un jumelage des hôpitaux publics des deux pays pour faciliter une orientation de patients dans l'un ou l'autre pays en cas de besoin, un échange de spécialistes et un partage d'expériences et de protocoles dans la gestion des hôpitaux. Le protocole sur les services de santé va aussi permettre au Kenya et au Burundi de coopérer dans la formation du personnel médical et paramédical et de partager les meilleures formules d'acquisition de médicaments, de gestion des épidémies, de la recherche médicale et de son application. Les deux accords qui sont aussitôt entrés en vigueur ont été signés au palais présidentiel à Nairobi. Ils seront mis en œuvre en accord avec le droit fiscal, les dispositions réglementaires et les conventions de chacun des pays signataires. Le Kenya et le Burundi pourront faire des demandes officielles portant sur leurs domaines d'intérêt à partir de décembre 2009. Le président Nkurunziza a ensuite visité un certain nombre de projets à Nairobi financés par le ministre de la Jeunesse et des Sports.